



Editorial

L'année 2021 débute comme avait fini 2020 avec les contraintes de la situation sanitaire. Toutefois, cela n'empêche pas l'association CLE de poursuivre ses activités et de réfléchir, avec ses différents acteurs et partenaires, à différents projets. « Le projet est le brouillon de l'avenir » écrivait Jules Renard. Alors de quoi sera fait notre avenir ?

Le premier projet, autour de la mobilité, a permis de travailler avec les services de l'état (DDSCPP) pour la mise en œuvre d'une formation linguistique au service du code de la route. Une réflexion est menée, dans le cadre d'un comité de pilotage technique, avec la MDEE, le bureau d'insertion, « Un toit en Gâtine ».

Le projet illettrisme/illectronisme continue, en partenariat avec la coordination régionale CORAPLIS, en proposant une formation des partenaires « repéreurs » pour identifier et accompagner une personne en situation d'illettrisme et la mise en place de « cafés numériques » pour un premier contact, un premier dialogue avec les personnes identifiées par les « repéreurs ». Un poste à temps partiel a été créé pour animer et accompagner ce projet. Les salariées et bénévoles continuent de se former pour être au plus près de ces réalités d'illettrisme/illectronisme et trouver ainsi les réponses les mieux adaptées.

Nous souhaitons aussi en place une communication auprès des élus de la CCPG pour les sensibiliser et leur proposer notre accompagnement au service des personnes concernées.

Autre sujet qui mobilise l'attention de l'association : le handicap. Nous avons mis en place une commission « handicap » animée par notre référente, Christine Michaud. Cette commission propose une réflexion collective pour mieux cerner cette réalité et permettre d'avoir une vision plus large et ainsi mieux appréhender ce concept et proposer un accueil adapté. Pour cela, l'association va adhérer au programme régional d'accès à la formation et à la qualification des personnes handicapées en signant une charte régionale d'engagement.

Enfin, CLE met en place une méthodologie pour élaborer un projet associatif qui contiendra les valeurs qui l'animent, les objectifs visés, les actions pour les atteindre et les moyens de les évaluer. Une commission propose à chaque acteur de CLE de répondre à un questionnaire (bénévoles, salariées, apprenants, administrateurs). L'implication du plus grand nombre permettra de mieux affirmer ce que nous sommes: c'est un facteur d'identité collective. Ce projet associatif sera présenté, pour validation, à la prochaine assemblée générale.

Un grand merci à chacune et chacun pour sa participation à ces différents projets : votre implication, votre inventivité, votre dynamisme témoignent d'une association vivante, au service des autres. L'important, l'essentiel est que, derrière chaque projet, la dimension humaine soit présente.

« Rendre service de tout son pouvoir, de toutes ses forces, il n'est pas de plus noble tâche sur la terre. » Sophocle (Œdipe Roi)

Jacky Prêt février 2021

Projet associatif

L'association s'engage dans l'écriture de son projet associatif pour les trois ans à venir.

L'association est en évolution permanente et il est nécessaire, régulièrement, de réfléchir sur son fonctionnement.

Le projet associatif permet de faire le point sur les perspectives, objectifs et moyens que nous nous donnons dans notre association en nous appuyant sur notre passé et une situation présente pour préparer l'avenir.



C'est un facteur d'identité collective qui s'appuie sur des valeurs communes.

Dans un premier temps, nous souhaitons rassembler ce qui fonde notre participation à l'association, que nous soyons apprenant.e.s, bénévoles ou salarié.e.s.

Nous vous remercions de prendre un temps pour répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi êtes-vous venus à CLÉ ?
- Quelles sont les valeurs qui nous animent et qui nous relient ?
- A quels besoins humains pensez-vous répondre en venant à CLÉ ?
- Quels sont les grands domaines d'activité de l'association ?
- Quels sont les différents publics ?
- Quels sont les objectifs visés ?
- Quels sont les points forts de l'association ?
- Quels sont les points faibles de l'association ?
- Quels sont les points à améliorer ?
- Autres remarques que vous souhaiteriez partager...

Envoi des réponses aux questions autant que possible avant le 23 février à : vousavezlaparole@associationcle.fr

Pour retrouver l'avancée du projet associatif, [cliquer ici](#)

CLÉ s'engage dans une démarche qualité

CLÉ s'engage dans une démarche qualité.

Nous nous inscrivons pour avoir une certification Qualiopi pour le 1er janvier 2022. Cette certification nous permettra de continuer à développer nos formations avec les salariés d'entreprises.

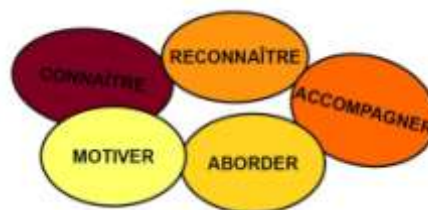
C'est une démarche importante qui va mobiliser toute l'équipe salariée cette année dans la préparation de la labellisation. Cette labellisation sera aussi une reconnaissance supplémentaire du travail de CLÉ et enrichira la palette d'actions.

CORAPLIS nous accompagne dans le préparation à cette certification.

Comprendre l'illettrisme et agir

Une formatrice de CLÉ a préparé un diaporama pour comprendre en quelques mots l'illettrisme et ... pouvoir agir.

[Cliquer ici](#)



Les Cafés numériques du trimestre

Un Café Numérique a eu lieu en janvier à Parthenay. Huit personnes ont participé à deux séances de découverte les 13 et 20 janvier 2021..

L'objectif de ces rencontres était de vivre un moment convivial, partager ses pratiques et ses craintes, trouver de l'aide face au numérique, et utiliser les outils numériques. En raison des consignes de prudence liées à la crise sanitaire, la troisième séance prévue n'a pas pu avoir lieu.



Mercredi 13 janvier, nous avons commencé par un temps de présentation en parlant de ce qui nous intéresse.

Ensuite, nous avons pris le temps de débattre sur la place de l'informatique dans nos vies: nous vivons au milieu des réseaux sociaux; nous sommes envahis par les informations sur internet; nous sommes obligés de nous servir d'internet pour nos démarches administratives. La vitesse des informations nous dépasse parfois. Nous avons peur d'être perdus et avons besoin de points d'informations pour mieux nous repérer.

Nous avons essayé de comprendre comment fonctionne un appareil numérique. Puis, nous nous sommes répartis en ateliers pour mieux respecter les règles de distanciation sociale en cours et travailler de façon individuelle en fonction de nos besoins, de nos souhaits, de nos connaissances.

Selon les situations, nous avons effectué des recherches auprès d'administrations pour comprendre un peu mieux ce qui nous était demandé dans les formulaires. Nous avons découvert un nouveau logiciel de dessin. Nous avons cherché quel type d'ordinateur correspond à nos besoins. Nous avons fait du rangement de fichiers, de la recherche de documents.... Nous avons appris à nous servir d'un traitement de texte. Nous avons cherché comment retrouver notre messagerie électronique sur internet... .

Nous n'avons pas eu le temps d'approfondir ce que nous avons commencé à travailler à cause de la Covid. Peut-être pourrions-nous nous retrouver un jour.

Nous organisons deux Cafés Numériques en février : un à Thouars à la Médiathèque avec l'association Être et Savoirs et l'autre à Secondigny.

Association Communiquer Lire Ecrire,

Lettre d'information Numéro 8, le XXXXXXXXXXXX 2021 Page 3



Du côté de la Commission Handicap



Comme nous l'indiquions dans la Lettre d'Informations Numéro 7, l'association s'est engagée dans une démarche destinée à améliorer nos actions et notre regard vis-à-vis du handicap.

Nous travaillons au quotidien avec des personnes en situations sociales handicapantes et œuvrons pour l'accessibilité aux compétences de base du savoir lire, écrire, compter.

La rencontre de personnes en situation de handicap fait partie du quotidien de notre association, depuis que CLÉ existe. En tant qu'organisme de formation, il est de notre responsabilité de veiller à ce que toutes actions d'accessibilité et de recherche de compensations soient mises en place.

Pour retrouver sur le site internet ce que nous engageons à ce sujet, [cliquer ici](#)

Treize personnes de l'association ont participé au remue-méninges. Nous privilégions les définitions suivantes du mot handicap:

- Définition de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, adoptée le 13/12/2006 : « Par personnes handicapées on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. »
- Lettre au président de la République sur les citoyens en situation de handicap, à l'usage de tous ceux qui le sont et de ceux qui ne le sont pas, Fayard, 2003 p. 27. « Le handicap est fonction des rapports des personnes handicapées avec leur environnement. Il surgit lorsque ces personnes rencontrent des obstacles culturels, matériels ou sociaux qui sont à la portée de leurs concitoyens. Le handicap réside donc dans la perte ou la limitation des possibilités de participer, sur un pied d'égalité avec les autres individus, à la vie de la communauté (1982) »
- Erich Haider, L'accès des personnes handicapées aux infrastructures et espaces publics, Chambre des régions, groupe politique Soc « Par handicap, il faut entendre la perte ou la restriction des possibilités de participer à la vie de la collectivité à égalité avec les

Association Communiquer Lire Ecrire,

Lettre d'information Numéro 8, le XXXXXXXXXXXX 2021 Page 4

autres. On souligne ainsi les inadéquations du milieu physique et des nombreuses activités organisées, information, communication, éducation, qui ne donnent pas accès aux personnes handicapées à la vie de la société dans l'égalité (1993). »

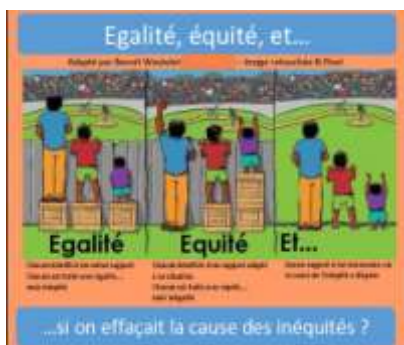
Égalité/Équité ? Être handicapé ou en situation de handicap ?.....

Un commentaire nous a été envoyé par une personne en situation de handicap. Elle nous a rappelé une douleur forte ressentie par de nombreuses personnes concernées; on parle plus facilement de la personne handicapée que de la personne en situation de handicap.

Or, ce sont les situations qui sont handicapantes. Si je suis un poisson, je serai handicapé pour grimper à l'arbre.



EGALITE DES CHANCES



Les dessins envoyés rappellent la différence existant entre égalité et équité.

Ce n'est pas parce qu'on donne une caisse à chacun ou chacune que l'on a accès au spectacle de la vie ; l'équité nécessite de la discrimination positive.

Nous avons donné de l'importance aux mots suivants dans les diverses définitions:



Actions engagées le 30 janvier 2021 :

Association Communiquer Lire Ecrire,

Lettre d'information Numéro 8, le XXXXXXXXXXXX 2021 Page 5

Localement, notre association a intégré la **Commission Accessibilité de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine**.

Nous nous organisons pour **trouver de nouveaux outils** adaptés dans l'accompagnement et l'aide. Ainsi, nous pourrions mieux comprendre les difficultés rencontrées par les personnes que nous accompagnons afin de les aider.

Nous avons rencontré Madame Ménard-Fradin, chargée d'appui et de développement au **Centre Ressources Formation Handicap (CRFH)**, ainsi que Monsieur Ménard, référent handicap à l'ADFODEP. Le CRFH peut nous accompagner dans la mise en œuvre de la démarche. Nous cherchons à améliorer nos actions d'accessibilité et de compensation à destination des personnes en situation de handicap qui peuvent être aidées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Le Conseil d'Administration de CLÉ a donné le 30 janvier son accord pour la signature d'une Charte avec le CRFH. Il s'agit d'une Charte Régionale d'engagement dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des formations aux personnes en situation de handicap.

Nous allons ainsi pouvoir mettre en place **un plan d'action** qui sera actualisé régulièrement. Dans un premier temps, nous nous concentrerons sur les actions à mener sur l'antenne de Parthenay.

Réalisations d'apprenants

Des apprenant.e.s de CLÉ ont donné leur accord pour que...

...[leurs travaux soient publiés sur le site](#). Voici la liste des articles mis en ligne depuis la dernière lettre d'informations :

- **Des mots pour une situation injuste** : Nous avons lu un article du journal Vite Lu du mardi 19 janvier. L'article parlait d'un boulanger qui veut la liberté pour un gamin. Il a fait la grève de la faim.
- **Une même image et plusieurs idées** : Les apprenantes et apprenants du Parcours « Former pour lire, écrire, agir » commencent la séance en écrivant à partir d'une photo.
- **Dans ma ville** : Des apprenants de Moncutant en parcours 2 (Français Langue Etrangère) ont écrit la présentation d'une ville de leur choix et l'ont illustrée avec des photos ou des dessins.
- **Nos achats** : Les apprenantes et apprenants du Parcours « Former pour lire, écrire, agir » ont comparé les commerces où ils font des achats sur internet.
- **Les mots de la santé** : Les apprenants du parcours 2 (Français Langue Etrangère) ont parlé de la santé....
- **Alm Jan et Parthenay** : Alam Jan (apprenant sur le dispositif PIAL) a écrit un texte pour présenter sa ville.